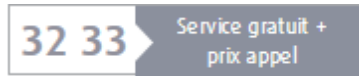


CONDITIONS GENERALES DE SOUSCRIPTION EN LIGNE ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION ETUDIANTS MACSF

Version du 19/07/2018
Site Internet : www.macsf.fr

Contact



MACSF assurances - 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX

Article 1 - Assureur

MACSF assurances, Société du Groupe MACSF

Société d'Assurances Mutuelle régie par le Code des assurances, ayant son siège social Cours du Triangle - 10, rue de Valmy - 92800 PUTEAUX.

L'Assureur est soumis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.

Vous trouverez plus de renseignements sur les Mentions légales du site www.macsf.fr.

Article 2 - Dispositions applicables à la souscription en ligne

La souscription en ligne du contrat MACSF Multirisque habitation étudiants respecte la réglementation en vigueur relative à la vente à distance.

Les informations précontractuelles et contractuelles sont présentées en langue française et sont soumises au droit français.

Article 3 – Conditions générales de souscription en ligne

La souscription en ligne d'un contrat d'assurance multirisque habitation sur le site www.macsf.fr entraîne l'adhésion pleine et entière de l'Internaute aux présentes conditions générales de souscription en ligne sans conditions ni réserve. L'Assureur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de souscription.

En cas de modification des présentes conditions générales de souscription, la version applicable au contrat d'assurance sera celle au jour de la souscription dudit contrat.

Article 4 – Présentation du Contrat

Le contrat d'assurance est décrit et présenté sur le site www.macsf.fr.

Les Conditions générales du contrat sont également disponibles sur les écrans de souscription jusqu'à la confirmation de la demande de souscription.

Toutes les informations concernant le contrat d'assurance sont consultables avant la souscription en ligne avec notamment la mise à disposition du Tableau des garanties et des Conditions générales du contrat.

L'Internaute s'engage à communiquer le plus exactement possible les informations demandées.

Toute réticence et toute déclaration intentionnellement fausse, toute omission ou déclaration inexacte seront soumises, selon les cas, aux sanctions prévues aux articles L.113-8 et L.113-9 du Code des assurances.

Article 5 – Détermination du tarif

Le contrat Multirisque habitation étudiants présente un tarif unique.

Article 6 – Processus de souscription en ligne

Toutes les informations précontractuelles et contractuelles sont mises à disposition de l'Internaute pendant tout le processus de souscription en ligne du contrat d'assurance en bas de chaque écran.

L'Internaute dispose d'un accès direct et permanent à toutes ces informations au cours de la souscription.

Si les informations indispensables et obligatoires ne sont pas renseignées, l'Internaute ne peut pas passer à l'écran suivant.

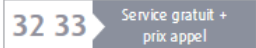
Si les champs obligatoires ne sont pas complétés ou comportent des erreurs identifiables rendant la souscription non valide, un message d'erreur est affiché.

L'Internaute peut avancer dans les étapes de souscription une fois les champs saisis correctement et les valider en cliquant sur l'onglet « continuer ».

L'avancement dans les étapes est indiqué en haut des écrans.

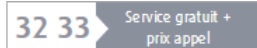
A tout moment, et ce jusqu'à la conclusion du contrat, l'Internaute peut revenir en arrière et rectifier ses saisies en cliquant sur l'onglet « retour ».

Si des erreurs de saisie sont effectuées, elles pourront être corrigées ultérieurement auprès de notre service client au



Si l'Internaute ne peut pas imprimer les documents ou les enregistrer sur son équipement informatique, il a la possibilité de les

recevoir par courrier en effectuant sa demande au



La souscription s'effectue en plusieurs étapes.

A chaque étape, l'Internaute est guidé dans le processus de souscription jusqu'à la validation de son contrat.

Pour souscrire et valider sa souscription en ligne, l'Internaute devra suivre les étapes suivantes :

L'Internaute, s'il est déjà sociétaire du Groupe MACSF aura la possibilité de s'identifier avec ses codes. **Si l'Internaute est reconnu en tant que Sociétaire, certains champs se remplissent automatiquement pendant la souscription.**

➤ **Etape « Vous et votre appartement »**

L'Internaute devra renseigner les informations concernant son logement.

Il indique également la date de prise d'effet souhaitée pour le contrat. Si l'Internaute remplit les conditions du délai de rétractation précisées à l'article 9 des présentes conditions générales, il précise alors s'il renonce au délai de rétractation ou s'il souhaite une prise d'effet immédiate du contrat souscrit.

Si l'Internaute remplit les conditions de l'article L.113-15-2 du Code des assurances (loi Hamon) telles que précisées dans les conditions générales du contrat d'assurance, il effectuera une étape supplémentaire.

L'Internaute devra alors confirmer ses données en cliquant sur le bouton « continuer ».

➤ **Etape « Vos informations »**

L'Internaute devra renseigner les champs concernant ses données personnelles ainsi que ses coordonnées.

L'Internaute devra alors confirmer ses données en cliquant sur le bouton « continuer ».

➤ **Etape « Vos prélèvements »** : l'Internaute complète ses coordonnées bancaires et précise la fréquence de ses prélèvements.

L'Internaute devra remplir les champs IBAN. Le BIC et le nom de l'établissement bancaire se complètent automatiquement.

Il coche une case pour certifier :

- qu'il est bien le titulaire du compte et qu'il donne son accord pour que les cotisations soient prélevées sur le compte sélectionné.
- qu'il certifie exacte les données renseignées

L'Internaute devra alors confirmer sa saisie en cliquant sur le bouton « continuer ».

➤ **Etape « Récapitulatif »** : lors de cette étape, l'Internaute peut vérifier toutes les informations concernant son contrat.

Une fois la vérification effectuée, l'Internaute doit cocher la case avec la phrase suivante « *Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le récapitulatif ci-dessus, le Tableau de garanties, les Conditions générales du contrat et les Conditions générales de souscription en ligne. Je reconnais que mon appartement est conforme aux conditions d'éligibilité de l'offre étudiant. Je certifie que les données renseignées sont exactes* ».

Il peut prendre connaissance de ces documents en cliquant dessus.

Tant qu'il n'a pas coché cette case qui confirme qu'il a pris connaissance des éléments concernant le contrat, l'Internaute ne peut pas valider sa demande de souscription.

Une fois, que la case est cochée, l'Internaute devra confirmer sa demande de souscription en cliquant sur le bouton « Valider ».

A l'issue de cette étape, l'Internaute recevra un mail de confirmation de la demande de souscription intégrant en pièces jointes les Conditions générales de souscription en ligne, les Conditions générales, le tableau des garanties de la formule d'assurance choisie ainsi que la fiche d'information de fonctionnement de la garantie responsabilité civile.

Une fenêtre apparaît pour informer l'Internaute que lorsqu'il clique sur le bouton « valider votre souscription et payer », il procède ainsi :

- A la validation de sa souscription
- Au paiement

➤ **Etape « Paiement »** : lors de cette étape, l'Internaute est dirigé directement vers le site sécurisé de la banque partenaire du Groupe MACSF (pour plus de précisions sur les moyens de paiement, se reporter à l'article 8 des présentes conditions générales).

Si le paiement n'a pas pu aboutir sur le site de la banque, l'Internaute est invité à prendre contact directement auprès d'un conseiller MACSF.

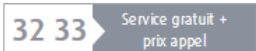
Si le paiement a pu aboutir sur le site de la banque, l'Internaute passe à l'étape suivante.

A l'issue de la confirmation du paiement en ligne, l'Internaute est informé que le contrat est ainsi validé.

➤ **Etape « Confirmation »** : la souscription est confirmée sur l'écran.

L'Internaute recevra un mail de confirmation de la souscription intégrant en pièces jointes : les Conditions Particulières et le Mandat SEPA à retourner signés dans les 30 jours, et le cas échéant, l'attestation locataire pour les assurés locataire ou co-locataire.

En cas de non réception du mail de confirmation de la souscription dans un délai de 48h, l'Internaute devra contacter l'Assureur au



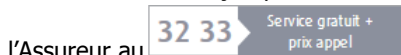
A défaut, il sera réputé avoir reçu l'e-mail de confirmation.

Article 7 – Conclusion du Contrat

Le contrat est conclu après validation du paiement en ligne.

L'Assureur notifie alors l'acceptation de la souscription à l'Internaute en lui envoyant un mail de confirmation.

Si l'Internaute ne reçoit pas ses Conditions Particulières par voie numérique dans les 48 h suivant sa souscription, il devra contacter



l'Assureur au

Les garanties prennent effet au jour indiqué sur les Conditions particulières du contrat sous réserve de l'acceptation du paiement.

La durée du contrat est précisée dans les Conditions particulières et les Conditions Générales du contrat.

Article 8 – Moyens de paiement

Dans le cadre de la souscription en ligne d'un contrat, le paiement s'effectue par carte bancaire.

Le moyen de paiement figure en bas des écrans pendant tout le processus de souscription en ligne.

Le paiement par carte bancaire s'effectue sur le serveur bancaire du partenaire de l'Assureur le Groupe Banque Populaire.

Pour valider le paiement et authentifier la personne qui utilise la carte bancaire, la banque utilise le système 3D secure et envoie un code par SMS sur le numéro de portable déclaré par l'Internaute auprès de sa banque. L'Internaute doit retranscrire ce code pour confirmer la transaction.

La souscription est enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par la banque.

Article 9 – Droit de rétractation

Dans le cadre de la réglementation relative à la vente à distance, l'Internaute ayant souscrit un contrat en ligne dispose d'un délai de 14 jours calendaires révolus pour renoncer à son contrat.

Ce délai commence à compter de la date de conclusion du contrat, concrétisée par la réception du paiement par l'Assureur. Il expire le dernier jour à 24 heures, il n'est pas prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié chômé.

Cette renonciation doit être faite par Lettre Recommandée avec accusé de réception, envoyée à Monsieur le Directeur de la MACSF assurances à l'adresse suivante :

MACSF assurances - 10, cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 La Défense Cedex.

Modèle de lettre recommandée avec AR

Monsieur le Directeur,

Je soussigné(e) ; domiciliée(e), prie la MACSF assurances de bien vouloir considérer qu'à dater de ce jour, je désire renoncer à la police n°..... souscrite auprès de votre société. Vous voudrez bien, en conséquence, effectuer dans le délai requis la restitution de l'intégralité des sommes versées.

Fait à, le

Signature de l'assuré

Le contrat ne peut recevoir de commencement d'exécution avant l'arrivée du terme de ce délai sans l'accord de l'Internaute.

Dans le cadre du processus de souscription, si la date de prise d'effet du contrat se situe dans la période de 14 jours relevant du délai de rétractation, en cochant la case « Pour que le contrat s'applique à la date que j'ai choisie, je renonce à mon droit de rétractation », l'Internaute renonce au délai de rétractation et donne son accord pour que le contrat prenne effet avant la fin du délai de rétractation. La date de prise d'effet est alors indiquée dans les Conditions particulières.

Lorsque l'Internaute exerce son droit de rétractation, il ne peut être tenu qu'au paiement proportionnel du service financier effectivement fourni, à l'exclusion de toute pénalité.

Si l'Internaute a souhaité que le contrat prenne effet avant la fin du délai de 14 jours, les garanties cessent le lendemain à zéro heure de la date de l'envoi de la lettre recommandée, et la renonciation entraîne la restitution par l'Assureur, de l'intégralité des sommes versées dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la lettre recommandée.

Au terme de ce délai, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

Article 10 – Dématérialisation des documents

En souscrivant un contrat d'assurance en ligne sur le site www.macsf.fr, l'Internaute accepte de recevoir les documents concernant le contrat souscrit par voie dématérialisée.

Article 11 – Réclamations

Le règlement des réclamations se fera selon les dispositions prévues dans les conditions générales du contrat d'assurance souscrit.

Article 12 – « Loi Informatique Et Libertés » - Traçabilité

12.1 - L'Internaute accepte le traitement informatisé des informations recueillies dans le cadre de la souscription en ligne du contrat. Conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données personnelles, l'Internaute dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles. L'Internaute a également la possibilité de s'opposer, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement de ses données personnelles, d'adresser des directives concernant le sort de ses données postmortem et/ou d'obtenir la portabilité de ses données dans certains cas. Pour exercer ses droits, l'Internaute peut s'adresser un courrier à MACSF – Secrétariat Général et Direction Juridique et Conformité groupe - 10 cours du Triangle de l'Arche TSA 40100 92919 La Défense Cedex ou envoyer un email à l'adresse suivante : informatique.libertes@macsf.fr. Il trouvera plus d'informations s'agissant du traitement de ses données en consultant la Charte de protection des données directement accessible à l'adresse suivante : <https://www.macsf.fr/Donnees-personnelles>.

12.2 - Le Groupe MACSF conserve l'historique des connexions de l'Internaute au site macsf.fr dans les délais et conditions prévues par la loi, sans que ces délais ne soient inférieurs à ceux applicables aux contrats souscrits par l'Internaute. A ce titre, l'Internaute déclare accepter la possibilité pour le Groupe MACSF d'utiliser la technique des cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire permettant de tracer la navigation de l'Internaute.

Article 13 – Déclarations Et Responsabilités

Le Groupe MACSF s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires au fonctionnement de la souscription en ligne, à la sécuriser conformément aux règles de l'art et à conserver les données électroniques dans le système d'information du Groupe MACSF dans des conditions de nature à en assurer l'intégrité. A ce titre, le Groupe MACSF n'est ainsi tenu que d'une obligation de moyen.

Le Groupe MACSF n'a aucune responsabilité en ce qui concerne le transport des informations et est étranger à tout litige susceptible de survenir entre l'Internaute et son opérateur de communications électroniques.

Le Groupe MACSF se réserve le droit d'interrompre la souscription en ligne pour quelque cause que ce soit, à tout moment, et ne peut être responsable des conséquences des interruptions.

Le Groupe MACSF n'est pas responsable d'une conséquence d'un défaut de sécurité (matériel ou logiciel) de l'équipement utilisé par l'Internaute. L'Internaute est responsable de toutes les conséquences qui résulteraient d'une erreur de transmission ou de manipulation de sa part et déclare accepter les limites du réseau internet, notamment s'agissant des performances techniques et des temps de réponse en matière de consultation, d'interrogation ou de transfert de données.

Article 14 – Propriété Intellectuelle

La présentation générale ainsi que les textes, les images et tous les éléments composant le Service sont la propriété du Groupe MACSF ou de ses partenaires. En conséquence, toute représentation ou reproduction totale ou partielle par l'Internaute, sans autorisation expresse et préalable du Groupe MACSF est interdite. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les entités du Groupe MACSF conservent les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle sur le site macsf.fr et les Conditions générales d'utilisation de l'espace personnel.

Article 15 – Invalidité partielle

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales de souscription en ligne est nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.